

ARRETE MUNICIPAL PERMANENT DE  
NUMÉROTAGE

MAIRIE DE ROUGEMONTIER  
27350

Le Maire de la Commune de ROUGEMONTIER

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2213-28,  
**Vu** la circulaire interministérielle n°432 du 08 décembre 1955,  
**Vu** la circulaire n°121 du 21 mars 1958,  
**Vu** la demande de numérotage formulée par le Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique,  
**Vu** le nom d'usage de la voie,  
**Considérant** qu'il convient de donner un numéro de voirie pour les habitations ;  
**Considérant** les plans annexés ;

ARRETE :

**Article 1 :** Les parcelles ci-dessous, font l'objet du numérotage suivant :

N° Voie	Extension voie	Libellé voie	Localité	Code postal	Code INSEE	Parcelle
35	A	ROUTE DE PONT AUDEMER	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZE0045
4	F	ROUTE DE ROUTOT	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZK0060
1		PLACE HUBERT LEREFIT	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000A0224
2		PLACE HUBERT LEREFIT	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000A0225
1		RUE DE L'ÉGLISE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000A0358
4		RUE DE L'ÉGLISE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000E0239
16	B	RUE DE LA MARE DUBOC	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000B0539
1		RUE DU CHATEAU D'EAU	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZK0046
3		RUE DU CHATEAU D'EAU	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZK0046
5		RUE DE L'ÉCOLE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000A0368
1	B	RUE DE LA CHAPELLE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000F0181
5		RUE DE LA CHAPELLE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000F0172
2		IMPASSE DE LA FERME DE LA PORTE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000A0323
2		RUE DES FUSILLÉS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000C0301
1		RUE DE LA NEUVILLE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000C0248
3		RUE DE LA NEUVILLE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000C0209
1		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0177
2		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0179
3		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0166
4		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0172
5		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0167
6		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0171
7		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0168
8		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0170
10		IMPASSE DES FLEURS	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000ZB0169
1	Bis	RUE DE LA MAIRIE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	0000B0147
2	A	RUE DU VILLAGE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	0000A0373
4	A	RUE DU VILLAGE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	0000A0372
16	A	RUE DE LA MESLIÈRE	ROUGEMONTIERS	27350	27497	000D0299

**MAIRIE DE ROUGEMONTIER**

27350

**Article 2 :** Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

**Article 3 :** Il est rappelé que la rue de l'Église commence à l'intersection de la route départementale 94 et se prolonge jusqu'à la route départementale 675.

**Article 4 :** Cet arrêté est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- M. le Commandant du groupement de gendarmerie,
- M. le Commandant du Centre de Secours,
- Le centre de tri postal
- Les services des impôts, les propriétaires concernés par cette numérotation,

Chargés chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Rougemontier, le 15 juillet 2022.

Le Maire,

Philippe ROBILLOT.

